VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants, Joaillerie et Argenterie.

Succession de Mme C. Logan.

No 54,538—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MARDI, le 22 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 10 août 1899 de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les effets suivants :

Une épingle en diamant montée en or, une paire de boucles d'oreille en diamant, une grande bague en diamant, une petite bague en diamant, une montre d'or avec monture en diamant, une épingle en diamant, une bague de grappe de diamants, Bagues d'or, montre d'or et chaîne et argenterie.

Conditions—Comptant sur les lieux.

11 août—11 12 13 20 à date.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Bâtisse connue comme le No 530 rue Octavia entre les rues Laurel et Constance.

Louisiana Homestead Association vs Frank Kuhn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 59.784—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 24 août 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro municipal 188, borné par les rues Octavie, Laurel, Joseph et Constance, lesdits lots sont désignés par les Nos 13 et 14 ; ils sont contigus, mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Octavie sur cent trente-cinq pieds trois pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, d'après un plan dessiné par Buisson et Thompson, voyers, daté le 23 mars 1849, et déposé dans le bureau de Joseph R. Beard, ancien notaire de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

A. E. & O. S. Livaudais, avocats pour les plaignants.

21 juil—21 22 28—août 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Albert Elmer vs Joseph Prescott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,838—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 31 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Joseph Prescott, en et à la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 601 borné par les rues Gravier, Broad, Perdido et White, lesdits lots sont désignés par les Nos 35 et 36 sur un devis annexé à un inventaire pris par Frank E. Reimold, notaire, le 7me jour de janvier 1895, d'après quel lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds cinq pouces et deux lignes de face sur la rue Gravier, sur cent vingt pieds de profondeur, lot No 36 étant le quatrième lot à partir du coin des rues Gravier et Broad.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

A. E. Blackmar, avocat pour le plaignant.

28 juil—28—août 4 11 18 25 31.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Quatrième District.

Connue comme Nos 3205 et 3209 rue Dryades, entre Harmonie et Toledano.

Frank L. Battle vs Geo. W. Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 59,854.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 26, borné par les rues Dryades, Harmonie, St-Denis et Toledano, anciennement la ligne de division du Quartier de Plaisance ; ledit lot est désigné par le No 2 sur un plan fait par H. Grant, voyer de l'ancienne deuxième municipalité de cette ville, daté le 16 avril 1841 et déposé en l'étude de feu L. R. Kenny, notaire, ledit lot étant contigu au lot de terre No 1 et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Dryades sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Harry H. Hall, avocat pour le plaignant.

28 juil—28 29—août 4 11 18 25 31

AVIS AUX CREANCIERS.

Metropolitan Bank vs New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,534—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recettes et débours pour le mois de juillet 1899, présenté par A. G. Hicks, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

11 août—11 15 20

Louis Simon & al versus W. D. Alverson et W. D. Alverson & Co Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,330—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Fernand Laudumiey, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

2 août—2 6 11

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts dans des Propriétés de Valeur dans le Troisième District.

Jacob Siessung et al vs F. M. Kocke et Frank Kocke in solido, No 57.853.

Jacob Siessung et Pascal Lamarque vs F. M. Kocke et Frank Kocke, No 58,669.

Jacob Siessung vs F. M. et Frank Kocke No 59,432.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires respectivement ci-dessus intitulées, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 septembre 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts des défendeurs dans et aux propriétés ci-dessus décrites, l'intérêt du défendeur Frank Kocke, comprenant une moitié indivise et l'intérêt de l'autre défendeur F. M. Kocke, ou Frank Kocke comprenant un quatorzième indivise, faisant en tout huit quatorzième, dans et aux propriétés ci-dessous décrites :

1° Quatre lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mathilde, Kentucky, Presper et St-Avid, désigné par les Nos 1, 2, 3 et 4 et mesurant comme suit : Les lots Nos 2, 3 et 4, chacun trente au pieds de face à la rue Mathilde, sur cent dix-neuf pieds de profondeur ; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Mathilde et St-Avid et mesurant trente un pieds un pouce et deux lignes sur la rue Mathilde sur cent dix-neuf pieds de profondeur et face à la rue St-Avid.

Acquis par Frank Kocke d'Herman W. Lange, d'après un acte passé devant Abel Dreyfous, notaire, mars 23 1867, C. O. B. 92, folio 327.

2° Un lot et améliorations, etc., dans le Troisième District, dans l'îlet No 246 borné par les rues Congrès, Grands Hommes (Dauphine), Elmire et Bourgogne (Crape), désigné comme No 1, sur un plan de Pilié, en 1835, et mesurant, mesure américaine, quarante-cinq pieds 8 pouces de face à la rue Congrès sur quatre-vingt-quinze de profondeur et de face sur la rue Dauphine, formant l'encoignure des rues Congrès et Dauphine.

Acquis par Frank Kocke de Wm Schutt, par acte pardevant Charles Rolls, notaire, le 11 juin 1885, C. O. B. 121, folio 561.

3° Un lot, etc. dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Amour (Remparts), St Ferdinand, Cotton Press (anciennement Delphine) et l'avenue des Bons Enfants, mesurant en mesure américaine quarante-cinq pieds de face à la rue Remparts, sur cent cinquante neuf pieds neuf pouces, borné sur le côté le plus rapproché de la rue St Ferdinand par la propriété vendue à Edgar Montégut par acte pardevant Abel Dreyfous, notaire, le 25 avril 1857. Acquis par Frank Kocke de Edgar Montégut par acte pardevant Abel Dreyfus, notaire, le 25 avril 1857, C. O. B. 92, folio 412.

4° Un lot de terre avec les bâtisses etc., ci-dessus, situé dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Elmira Congress (ci-devant Greatman, (Dauphine) et Bourgogne (Crape) mesurant A. M. quarante six pieds huit pouces sur la rue Congress, par quatre vingt quinze pieds de profondeur.

Acquis par Frank Kocke, de Peter Plaswirth par acte pardevant A. Mazureau, notaire public, le 4 juin 1855, C. O. B, fo

5° Un lot, etc. dans l'îlet No 411, borné par les rues Marais, Mazant, St Bartholemew et St Claude, désigné comme lot No 15 et mesurant trente deux pieds de face à la rue Marais par cent vingt pieds de profondeur.

Acquis sous l'acte 82 de 1884 par acte pardevant P. A. Rabouin, notaire, le 6 décembre 1886, C. O. B. 126, fo to 436.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocats pour les plaignants.

11 août—11 18 25—sept 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Sixième District au Audubon Place.

Joseph Wolfort vs Crescent Land and Improvement Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 59,549—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 août 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Une certaine portion de terre dans le Sixième District de cette ville étant les quinze pieds huit pouces et demi nord du lot No 74 et tous les lots Nos 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100, 102, 104, 106, 108 110, 112 et 114, ayant un aggrégé de six cent quinze pieds huit pouces et demi de face sur West Park Place, dans le Bloc No 2 de la Place Audubon, courant vers le sud de l'intersection de la rue Poplar et la Place Audubon un "plan" desquels fait par George H. Grandjean le 20 juin 1896 est marqué Exhibit B et est attaché à un acte hypothécaire par les défendeurs en faveur de Samuel Bowman passé pardevant John A. Peck un commissaire de l'Etat de la Louisiane à St Louis, Mo., le 24 janvier 1898, (M. O. Bk. 622 folio 114), et ledit bloc No 2 est dans la partie Sud des lots "D", "E" et "F" de ladite Addition Audubon et est borné au Sud par la ligne du Nord d'un chemin privé, la continuation de la rue Long, à l'Est par la propriété de l'Université Tulane une longueur de treize cent cinquante sept pieds huit pouces et dix lignes plus ou moins, à l'Ouest par Greenville, Friburg et Morley, une longueur de Treze cent soixante dix pieds sept pouces et huit lignes plus ou moins, et au Nord par la continuation de la rue Poplar.

L'acte hypothéquaire passé pardevant Peck "commissioner" a été dûment enregistré en plein dans le Bureau d'hypothèques de la Paroisse d'Orléans dans le livre No 622 folio No 96 le 27me jour de janvier 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocat pour le plaignant.

14 juil—14 15 21 28—août 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Sixième District à Audubon Place.

Joseph Wolfort vs Crescent Land and Improvement Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,548—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre étant les douze pieds, quatre pouces et demi nord du lot No 73, tout les lots Nos 75, 77, 79 81, 83, 85 87, 89 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113 ayant un aggregé de (612 pieds) six cent douze pieds quatre pouces et demi de face au East Park Place du Bloc No 2, La Place Audubon courant vers le Sud de l'intersection de la rue Poplar et Audubon Place. Un "plan" desquels fait par George H. Grandjean le 20 juin 1896 est marqué exhibit B et est attaché à un acte hypothécaire par les défendeurs en faveur de Samuel Bowman passé pardevant John A. Peck, un "commissioner" de l'Etat de la Louisiane à St Louis, Mo, le 24 janvier 1898 (M. O. Livre 622, fol. 111.) Ledit bloc 2 est la partie sud des lots D, E, F, de l'Addition Audubon et est borné au Sud par la ligne du Nord d'un chemin privé la continuation de la rue Long à l'Est par la propriété de l'Université Tulane une longueur de treize cent cinquante sept pieds huit pouces et dix lignes plus ou moins à l'Ouest par Greenville, Friburg et Morley, une longueur de treize cent soixante dix pieds sept pouces et huit lignes plus ou moins et au Nord par la ligne sud de la continuation de la rue Poplar et étant une partie de la propriété acquise par les défendeurs de Sarah Witherspoon, d'après un acte passé pardevant Charles D. Greene Jr, "commissioner" de l'Etat de la Louisiade à St Louis, Missouri, le 3 juin 1893 et enregistré dans le Bureau des Transfirs, livre 147 page 386 et déposé en l'étude de Walter Morgan Gurley notaire dans la Nouvelle Orléans, Louisiane par acte pardevant lui, daté le 16 avril 1894, laquelle dite terre a été plus tard "apportionnée" par ladite compagnie comme l'Addition Audubon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dinkelspiel et Hart, avocat pour le plaignant.

21 juil—21 22 28—août 4 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Immanuel Presbyterian Church vs Owen Riedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,652—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Lots 5 et 6 dans l'îlet 32 (d'après l'assessement lots 23 et 24, dans l'îlet 254.) borné par les rues Camp, Chestnut, Robert et Soniat, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Soniat, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, No 1021 rue Soniat.

Un certain lot de terre dans l'îlet No 255, borné par les rues Camp, Robert, Upperline et Chestnut, mesurant soixante pieds de face à la rue Camp, sur cent trente et un pieds six pouces de profondeur, pris de la portion ouest de 6 lots, achetés par Mme M. Bellonille de Amélia Delassise, par acte passé pardevant L. H. Kenny, notaire, le 6 mai 1852 et décrit dans un devis daté le 8 mai 1852, ladite portion de terre est aussi désignée comme lots No 6 et No 7 sur un plan dans le bureau du voyer de ville, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Camp, au lot No 11 et aussi fond du lot No 11, trente pieds par soixante pieds immédiatement au fond des lots No 6 et No 7.

Lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Collisée, Valence et Bordeaux, mesurant chacun vingt cinq pieds six pouces sur la rue Collisée sur une profondeur de cent deux pieds. Maisons No 4716 et 4718 rue Collisée.

Lot No 18, dans l'îlet No 171, borné par les rues Marengo, Laurel, Constance et Milan, mesurant vingt huit pieds dix pouces trois lignes sur la rue Marengo sur cent trente pieds de profondeur.

Lot No 4, dans l'îlet 301, borné par les rues Chestnut, Léontine, Delmont et Collisée, mesurant trente et un pieds sur la rue Chestnut sur cent pieds de profondeur.

Lot No 2 dans l'îlet borné par les rues Magasins, Camp, Lyon et Upperline, mesurant trente pieds de face à la rue Camp sur cent vingt pieds de profondeur.

Lot No 16 dans l'îlet No 283, borné par les rues Clara Sixième, Magnolia et Washington, mesurant trente et un pieds sur la rue Clara par cent vingt et un pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur lesdites propriétés.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

B. E. Forman, avocat des plaignants.

15 juil—15 16 21 28—août 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Deuxième District.

Henry J. Bruning vs Charles Bruning et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 56,080—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 août 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Quatorze lots de terre et les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, îlet No 21, bornés par les rues Salomon, St. Louis, St. David et Conti, désignés par les Nos 11 à 24, inclusivement et d'après un devis de J. D'Hémécourt le 16 avril 1856 et mesurant : lots 13 à 22 sont contigus et ont chacun trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue St Louis sur cent deux pieds, sept pouces, sept lignes de profondeur entre lignes parallèles, lot No 13 formant le coin des rues St. Louis et Salomon, lot No 22 forme le coin des rues St. Louis et St. David, lots 11, 12, 23, 24 sont situés derrière les lots ci-dessus décrits et sont contigus sur leur ligne du fond et mesurent, Nos 11 et 12, chacun trente pieds de face à la rue Salomon sur cent cinquante neuf pied, dix pouces trois lignes, lots 23 et 24, chacun trente pieds de face à la rue St. David sur cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Demegre, Blair et Denegre, avocats, pour le plaignant.

29 juil—28 29—août 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande Propriété de Valeur amélioré du Quatrième District.

Connue comme le No 1118 rue Quatrième, entre les rues Magasins et Camp.

Michel Ber vs Sophie Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,872—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 août 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances à cela appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Magasins, Camp et Washington, désigné par le No Seize sur un plan et un certificat d'arpentage fait par W. T. Thompson, député voyer de ville, en septembre 1860, annexé à l'inventaire, dans la succession de Nels Anderson, pris par James Graham ancien notaire de cette ville, le 7 septembre 1860 ; ledit morceau ou portion de terre mesurant cinquante et un pieds huit pouces de face à la rue Quatrième, sur cent cinquante quatre pieds neuf pouces et six lignes de profondeur entre ligne parallèles, le tout mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.

29 juil—29 30—août 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Quatrième District,

Formant l'encoignure des rues Sixième et Laurel.

(Dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Septième et Annonciation)

Screwmen's Benevolent Association vs Edward Burns et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,794—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 24 août 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les améliorations, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 93, lequel est borné par rues Laurel, Sixième, Septième et Annonciation, ledit lot est désigné comme lot No 1 sur un devis annexé à un acte de vente par Mme Eleinia Rant et Nicholas Jung à Léopold Levy, passé pardevant A. S. Beck, notaire de cette ville, le 16 juin 1888 et mesurant vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue Sixième, sur une profondeur et face de cent dix pieds sur la rue Laurel et forme le coin des rues Laurel et Sixième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

H. S. Suthon et Frank Zengel, avocats pour les plaignants.

21 juil—21 28—août 4 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Connue comme les Nos 1018 et 1020 rue Bourgogne entre les rues St Philippe et Ursulines.

C O Durrive vs A. O. Léaumont.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,736—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 août 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet 84 borné par les rues Bourgogne, Dauphine, St-Philippe et Ursulines, lequel lot, d'après un devis de Edgar Pilié, député voyer de ville, daté le 6 janvier 1899 et annexé à un acte de Geo. M. Barnett, notaire, daté le 3 mars 1899, est désigné par la lettre B et commence à une distance de cent trente pieds deux pouces une ligne de l'encoignure St-Philippe, et mesurant comme suit : vingt neuf pieds onze pouces de face à la rue Bourgogne, une première profondeur de quarante deux pieds huit pouces sur la ligne de côté vers la rue St. Philippe, de là sur une autre profondeur de trois pieds huit pouces sur une ligne oblique courant du côté de la rue St. Philippe, les deux lignes faisant face à une allée mesurant quatre pieds deux pouces de face à la rue Bourgogne et commune audit lot B et au lot contigu A, sur le même devis, de là sur une troisième profondeur de quatre vingt trois pieds six pouces et six lignes ; trente deux pieds de largeur sur la ligne du fond, et cent vingt neuf pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté vers la rue Ursulines, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par les numéros 1018 et 1020 rue Bourgogne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans

Chas F. Claiborne, avocat pour le plaignant.

14 juil—14 21 28—août 4 11 17

Succession de Frederick A. Voigt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 59,972—Division B—Attendu que Mlle Joséphine Voigt a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick A. Voigt, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

2 août—2 6 11

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Quantité de Propriétés de Valeur du Sixième District, dans l'Audubon Addition.

Benj. W. Kernan vs Crescent Land and Improvement Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 59,675 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 août 1899, à midi, les propriétés ci-après décrite, situées dans le Sixième Distgict de la ville de la Nlle-Orléans et désignées comme lots Nos 29, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 63, 65, 67, 69, 71, et les dix-sept pieds 7 1/2 pouces Sud du lot No 73; aussi les lots Nos 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60, 62, 64, 66, 68, 70, 72, et les quatorze pieds 3 1/2 pouces Sud du lot No 74, lesdits lots faisant la face des sept cent cinquante (750) lots agrégés de chaque côté des East et West Park Places dans l'îlet No 2 de la Place Audubon, commençant à la troisième rue et s'étendant vers le Nord: un plan dudit bloc No 2 fait par George H. Grandjean le 20 juin 1896 est attaché à l'acte d'hypothèque, passé pardevant John A. Peck, "Commissioner of Deeds" pour l'Etat de la Louisiane, demeurant à St Louis, Mo, et marqué Exhibit B, attaché dans l'affaire ci-dessus. Toute ladite propriété, depuis qu'elle a été acquise par la "Crescent Land and Improvement Co" de Sarah J. Witherspoon, ayant été apportionnée comme l'Addition Audubon, d'après un plan de George H. Grandjean, ingénieur civil de la ville de la Nouvelle Orléans, Lne, le 10 avril 1894, une copie dudit plan étant attachée au dit acte hypothécaire de Peck et marquée exhibit C, et dit bloc No 2 et toute la partie Sud des lots "D", "E" et "F" de ladite Addition Audubon et est borné au Sud par la ligne du Nord d'un chemin privé, la continuation de la rue Long, à l'Est par la propriété de l'Université Tulane une longueur de treize cent cinquante sept pieds huit pouces et dix lignes plus ou moins, à l'Ouest par Greenville, Friburg et Morley, une longueur de Treze cent soixante dix pieds sept pouces et huit lignes plus ou moins, et au Nord par la continuation de la rue Poplar.

L'acte hypothéquaire passé pardevant Peck "commissioner" a été dûment enregistré en plein dans le Bureau d'hypothèques de la Paroisse d'Orléans dans le livre No 622 folio No 96 le 27me jour de janvier 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocat pour le plaignant.

14 juil—14 15 21 28—août 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétée de Valeur dans le Sixième District à Audubon Place.

Joseph Wolfort vs Crescent Land and Improvement Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,548—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre étant les douze pieds, quatre pouces et demi nord du lot No 73, tout les lots Nos 75, 77, 79 81, 83, 85 87, 89 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113 ayant un aggregé de (612 pieds) six cent douze pieds quatre pouces et demi de face au East Park Place du Bloc No 2, La Place Audubon courant vers le Sud de l'intersection de la rue Poplar et Audubon Place. Un "plan" desquels fait par George H. Grandjean le 20 juin 1896 est marqué exhibit B et est attaché à un acte hypothécaire par les défendeurs en faveur de Samuel Bowman passé pardevant John A. Peck, un "commissioner" de l'Etat de la Louisiane à St Louis, Mo, le 24 janvier 1898 (M. O. Livre 622, fol. 111.) Ledit bloc 2 est la partie sud des lots D, E, F, de l'Addition Audubon et est borné au Sud par la ligne du Nord d'un chemin privé la continuation de la rue Long à l'Est par la propriété de l'Université Tulane une longueur de treize cent cinquante sept pieds huit pouces et dix lignes plus ou moins à l'Ouest par Greenville, Friburg et Morley, une longueur de treize cent soixante dix pieds sept pouces et huit lignes plus ou moins, et au Nord par la ligne sud de la continuation de la rue Poplar et étant une partie de la propriété acquise par les défendeurs de Sarah Witherspoon, d'après un acte passé pardevant Charles D. Greene Jr, "commissioner" de l'Etat de la Louisiade à St Louis, Missouri, le 3 juin 1893 et enregistré dans le Bureau des Transfirs, livre 147 page 386 et déposé en l'étude de Walter Morgan Gurley notaire dans la Nouvelle Orléans, Louisiane par acte pardevant lui, daté le 16 avril 1894, laquelle dite terre a été plus tard "apportionnée" par ladite compagnie comme l'Addition Audubon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dinkelspiel et Hart, avocat pour le plaignant.

21 juil—21 22 28—août 4 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme Nos 610 et 612 rue Ste-Marie, entre les rues Chippewa et St Thomas.

Henry Meyer vs James P. Shelly.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 59,906 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 septembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Marie, St André, Chippewa et St Thomas et mesurant quarante six pieds huit pouces de face à la rue Ste Marie sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre vingt dix pieds et est formé de la portion du fond des lots Nos 1, 2, et 3, sur un devis annexé à un acte de dépôt passé pardevant J. F. Coffey, ancien notaire le 10me jour de mai 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

J. C Henriques, avocat pour le plaignant.

4 août—4 11 18 25—sept 1 7

Succession de John Young et Elizabeth Peters Young, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 60,010—Division E—Attendu que William R. Young a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus John Young et Elizabeth Peters Young décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

A. J. Peters, avocat.

Août—6 10 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

—:o:—

Veuve E. Giraud vs M. Dooley

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans No 32,798—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez juge de la Deuxième Cour de Cité de